

Commune de QUINTIGNY



153, Rue Charles Nodier
39570 QUINTIGNY
Tél : 03.84.85.06.98

Mail : mairie.quintigny@orange.fr

CONSEIL MUNICIPAL LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES LORS DE LA Séance du 03 octobre 2025



Commune de QUINTIGNY
Préfecture du JURA
Arrondissement de Lons-le-Saunier
Canton de Bletterans
Communauté de communes « Bresse Haute Saône »

CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

«Civilité» «Prénom» «NOM»

Quintigny, le 26 septembre 2025

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil municipal qui aura lieu le

Vendredi 3 octobre 2025 à 20h30
à la mairie - salle du conseil

ORDRE DU JOUR :

- 1 Approbation du procès-verbal du Conseil en date du 5 Septembre 2025 et remarques sur les précédents conseils.
- 2 Délibération modification de l'Attribution de Compensation concernant le fauchage
- 3 Délibération sur le cloisonnement de la parcelle 28
- 4 Approbation du règlement d'affouage
- 5 Question diverses et compte rendus de réunions

Veuillez agréer l'assurance de ma considération distinguée



Le Maire

Jean-Paul MARTIN

Présents :

Mmes Lydia LINARES, Marie-France NICOLAS, Cécile DENISET.
Mrs Jean-Paul MARTIN, Frédéric LAMY, Jean-Bertrand BLANCHON

Absents excusés : Mme Lory PRIN, pouvoir donné à M. Jean-Paul MARTIN,
M. Fabrice HENRY, pouvoir donné à M. Frédéric LAMY
Mme Nathalie FORTIN, M. Mathieu GELHAYE

Absents :

Secrétaire de séance :

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 CGCT, à l'élection d'un secrétaire de séance au sein du Conseil Municipal.

Mme Lydia LINARES ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir cette fonction.

VOTE : Pour 08 – Contre 0 – Abstention 0

1-APPROBATION DU PROCES VERBAL du 05 septembre 2025 :

Pas de remarque.

VOTE : Pour 08 – Contre 0 – Abstention 0

2- DELIBERATION MODIFICATION DE L'ATTRIBUTION DE COMPENSATION CONCERNANT LE FAUCHAGE :

Le fauchage des accotements des voies du territoire est une compétence communautaire et est pris en compte dans le calcul de la CLECT pour les communes.

Depuis le début de cette prise en charge, les conditions ont évolué. Certaines voies ont été rétrocédées aux communes (pour Quintigny il s'agit du Chemin du Paradis et d'une partie du Chemin de la Feuillée) et le calcul des kms concernés a été réévalué grâce au logiciel de gestion des voiries LOGIROAD de la communauté de communes. Ainsi le linéaire de prestation est passé de 9km76 à 4km18 pour notre commune et par conséquent, une diminution du montant de notre attribution de compensation de 686 euros. Le montant global de la CLECT (ce que nous payons à la Communauté de Communes) passe donc de 3256 euros à 2570 euros.

VOTE : Pour 08 – Contre 0 – Abstention 0

3-DELIBERATION SUR LE CLOISONNEMENT DE LA PARCELLE 28 :

Une délibération est à prendre pour valider les travaux 2026 dans la parcelle 28 aux Rouchons. Il s'agit de travaux de cloisonnements et de marquage des hêtres.

VOTE : Pour 08 – Contre 0 – Abstention 0

4- APPROBATION DU REGLEMENT D'AFFOUAGE :

Pour rappel, l'inscription pour l'affouage de cette année, parcelles 17 et 19 au Bois de Saint Georges est possible jusqu'au 15 octobre. A ce jour, 3 affouagistes sont inscrits.

Le prix proposé pour un lot est de 50 euros

VOTE : Pour 08 – Contre 0 – Abstention 0

Le règlement d'affouage 2025-2026 est présenté et soumis au vote

VOTE : Pour 08 – Contre 0 – Abstention 0

5-REUNIONS DIVERSES :

Communauté de Communes :

- Commission Développement Sportif et Vie associative
Lors de cette réunion, les membres de la Commission ont visité les installations de la commune de Domblans (Skate Park et stade de foot). La commission a poursuivi son travail de recherche de critères d'évaluations des événements sportifs sur le territoire afin de faciliter les attributions de subventions (enveloppe d'environ 12 000 euros par an).

6- QUESTIONS DIVERSES :

- Une candidature spontanée est arrivée en mairie pour remplacer Mme MOUQUET.
Une annonce sera publiée sur le site de la commune pour permettre aux personnes intéressées de postuler.
- Une décision modificative du budget a été prise. Pour payer une facture du SIEDEC concernant le renforcement rue du Moulin, transfert d'un montant de 560.00€ du compte 21788 vers le compte 238.
- Mme Bernadette GIRARDET a contacté la mairie pour la vente d'une parcelle de bois lui appartenant. Pour mémoire, la même proposition avait déjà été faite en 2017 mais était restée sans suite.
- ORANGE est raccordé sur l'antenne de téléphonie mobile depuis le 3 octobre 2025.
- Une corvée sera organisée le samedi 18 octobre pour installer des tabourets de raccordement en bas du parking.

- Les fleurs seront enlevées fin octobre 2025. Il est proposé de réunir les personnes ayant participé au fleurissement et à l'arrosage ces dernières années lors d'un moment convivial.
- Sur le city stade, une demande est faite pour monter le filet de volley. Il peut être monté à la condition qu'un adulte soit présent pour installer, déposer le filet et le ranger.
- L'Opération Brioche, vente au profit de l'APEI se déroulera du 6 au 11 octobre par des bénévoles du village.

Séance levée à 22h00

Vu pour être affiché le 09 octobre 2025, conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités territoriales.

A Quintigny, le 09 octobre 2025

Sceau de la mairie



La secrétaire de séance
Lydia LINARES

Le Maire,
Jean-Paul MARTIN

PROVISoire